



SOISY *infos*

Éditorial

Soisy et « Le Devoir de Mémoire »



© D.R.

Vous le savez, votre municipalité s'applique à donner aux différentes manifestations patriotiques officielles la solennité, qu'à mon sens, elles requièrent. Entretien soigné du carré militaire au cimetière, mise en valeur du monument aux morts dans les jardins de l'hôtel de ville toujours impeccables, présences ordonnées des différentes associations représentatives du monde combattant,

participations actives du Conseil Municipal de Jeunes, des collègues René Descartes et Albert Schweitzer, comme des écoliers, sont autant de signes révélateurs. Pour parfaire cette description, il convient de mentionner la présence aux différentes cérémonies d'une formation de « l'ensemble des cuivres de Soisy » dont la qualité des prestations rehausse encore le dispositif.

A Soisy, nous faisons les choses comme il le faut pour, selon la formule consacrée : accomplir notre Devoir de Mémoire.

Je ne reviendrai pas sur la définition du « Devoir de Mémoire ». Elle diffère selon le point de vue de l'historien, du philosophe, du sociologue ou encore du chroniqueur.

Je pense qu'il me revient, à l'occasion de nos différentes commémorations, d'être celui qui, relatant des témoignages, tente d'éclairer une période : je continuerai de m'y efforcer.

Un mot enfin sur les nombreuses journées commémoratives officielles : 19 mars, 3 avril, 8 mai, 10 mai, 27 mai, 8 juin, 14 juillet, 16 juillet, 25 septembre, 11 novembre et 5 décembre sont au calendrier 2017 soit 11 jours sans compter le 18 juin et l'anniversaire de la Libération de Soisy !

Un certain Président de la République, monsieur Valéry Giscard d'Estaing pour ne pas le nommer avait, en son temps, proposé d'en réduire le nombre, sans pour autant traiter par l'oubli les événements qu'elles rappellent. Cette proposition, mal perçue à l'époque, mériterait à mon sens d'être à nouveau examinée. Trop de commémorations ne finirait-il pas par nuire à la commémoration ?

Cela ne semble pas avoir été l'avis des gouvernements successifs qui ont encore, nous l'avons constaté, allongé la liste, pourtant déjà fournie, des cérémonies et commémorations officielles. De ce point de vue, on ne peut que regretter que certains n'aient pu résister à une subordination certaine du passé au présent avec une lecture rétrospective du passé en fonction de commandes et d'exigences du présent.

Soyez assurés que je ne m'inscrirai jamais dans cette démarche ; le respect de ceux qui ont consenti au sacrifice suprême l'impose.

Bien à Vous,

Luc Strehiano
Votre Maire,

Vice-président délégué du Conseil départemental

Solidarité



Les Restos du cœur en service

Les Restos du cœur lancent leur 33^e campagne d'hiver pour la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis. Soisy accueille pour la 17^e année consécutive un point de distribution.



© D.R.

Aux Restos du cœur, les bénévoles préparent la campagne hivernale qui démarre le 21 novembre prochain dans les centres du département du Val d'Oise. Depuis 17 ans, la Municipalité soutient cette association caritative et met à disposition des bénévoles, une salle et un espace de rangement afin d'accueillir dans les meilleures conditions les bénéficiaires des Restos du cœur habitant Soisy, Andilly et Margency. Pour la campagne 2017-2018 des Restos du cœur, les inscriptions seront donc enregistrées le 14 novembre de 13h30 à 16h30 en salle Pivoine, cour intérieure de l'Hôtel de Ville. Se munir des pièces suivantes (présenter les originaux): carte nationale d'identité ou titre de séjour, livret de famille, attestation de sécurité sociale ou de la MSA, attestation CMU, feuille d'imposition, certificat de scolarité pour les enfants, notification ASSEDIC, justificatifs de revenus, justificatifs de l'endettement, justificatifs de retraites ou de pensions, justificatifs CAF, quittance de loyer. Les distributions débuteront le mardi 21 novembre, de 13h30 à 16h30, en mairie, salle Pivoine et, s'achèveront au mois de mars.

Les Restos du Val d'Oise : ad95.siege@restosducoeur.org

Sommaire

- ♦ Culture : Pop-Up : quand l'histoire sort du livre p. 2
- ♦ Développement Durable : Mobilisons-nous contre le gaspillage alimentaire p. 3
- ♦ Démocratie Participative : 15 élus référents à votre écoute p. 4

Expressions des élus minoritaires

Le rayonnement de notre ville serait-il un sujet tabou pour le Maire ?

Toujours en attente d'un espace culturel qui accueillerait à la fois une belle scène de spectacle, des salles pour nos associations et surtout une médiathèque digne de ce nom pour une ville de plus de 18000 habitants, nous voilà confronté à un nouveau problème pourtant connu depuis plusieurs années : celui du manque d'infrastructures sportives à Soisy. Le cas du Soisy Andilly Margency Football Club en est un triste exemple. Depuis plus de 7 ans près de 150 enfants du club de football avaient l'habitude de s'entraîner le samedi matin sur le terrain d'honneur du complexe sportif Albert Schweitzer. Ce créneau horaire 10h-12h vient du jour au lendemain d'être attribué exclusivement à l'association de cyclisme Soisy-Enghien-la-Barre. Ainsi, une vingtaine de jeunes cyclistes utiliseront désormais la « piste d'athlétisme » comme un vélodrome. Aujourd'hui, la municipalité pense sortir de cette crise en proposant au club de football d'utiliser le terrain de rugby. A ce rythme là, le club de rugby ira sur les terrains de tennis... Nous sommes encore une fois, face à une décision de l'exécutif municipal totalement clownesque et arbitraire. Enfin, cet exemple nous met face à une énigme non résolue à ce jour : quelle est la politique sportive du maire ?

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini,,
vos élus « Soisy Pour Tous »
contact@soisypourtous.fr**

Tous à l'abri ! à condition que...

L'abri à vélos sécurisé à proximité de la gare du Champ-de-Courses étant toujours désespérément vide, le conseil municipal du 28 septembre a voté une simplification de ses conditions d'accès. Mais cela ne sera pas suffisant ! Pour le remplir, il faudrait qu'il y ait un véritable réseau de pistes cyclables qui rayonne sur la ville. Or, en 22 ans, la ville n'a pas créé un seul mètre de piste cyclable, les seules voies nouvelles ayant été réalisées par le département. A quand une politique municipale en faveur des circulations douces ?

**François Delcombre
Soisy alternative et solidaire**

Le buzz, plutôt que l'esprit de fraternité ?

D'un fait divers - un individu « dérangé » qui dégrade une vingtaine de véhicules dans le Quartier des Fleurs, individu appréhendé quelques jours plus tard alors qu'il recommençait dans une commune voisine - certains y voient matière à polémique... On aurait préféré les voir aider leurs voisins plutôt que dégainer leurs portables et communiquer aussitôt sur les réseaux sociaux !

**Amédée Desrivières
Soisy Demain**

Culture

Pop-Up : quand l'histoire sort du livre

Lieu de culture et de découverte, l'Orangerie du Val Ombreux accueillera du 18 novembre au 3 décembre une exposition originale autour du Pop-Up. A travers cette exposition, partez à la découverte de livres atypiques, à la croisée de l'art et de l'écrit.

Véritables feux d'artifice de papier, les livres animés sont devenus à la fois esthétiques et techniques pour les éditeurs comme pour les créateurs. A l'initiative de la Ville, une belle exposition d'une centaine d'ouvrages accessibles dès 3 ans, leur sera consacrée, à l'Orangerie...

Né au Moyen-âge avec le livre à système, le livre animé va connaître ensuite au fil des siècles un développement dans le domaine scientifique : ouvrages d'astronomie, d'anatomie, de mathématiques... La manipulation des éléments insérés dans les dessins et volets permet ainsi de parfaire ses connaissances ou de faire des calculs.

Les premiers livres animés destinés à la jeunesse apparaissent au XVIII^e siècle en Angleterre avec les Arlequinades de Robert Sayer. La version « pop-up » apparue en 1930 aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons, « renaît » dans les années 60 avec notamment la créativité du tchèque Vojtech Kubasta qui introduit de nouvelles techniques de découpe.

Le livre animé est une forme d'expression artistique, il offre une relation unique avec le lecteur faite d'interactivité, de tactile... une intarissable invitation au rêve et à l'imaginaire.

L'exposition Pop-Up accueillera également les écoliers, proposera des



© D.R.

ateliers les 22 et 25 novembre et des séances de projection du documentaire « la face cachée du Pop-Up » de Jean-Marc Desrosiers. Alors, ne manquez pas d'aller admirer, du 18 novembre au 3 décembre, à l'Orangerie, ces sculptures de papier qui fascinent les petits comme les grands.

Entrée libre.

**Renseignements : Service Culture
au 01 34 05 20 45**

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Le week-end de 11h à 18h

**Programme détaillé disponible en mairie
et sur www.soisy-sous-montmorency.fr**

Journées de chasse : prudence !



© D.R.

La régulation rationnelle du cheptel sangliers/chevreuils/renards en forêt domaniale de Montmorency sera assurée par l'Office National des Forêts au cours des jeudis suivants, de 9h à 17h30 : les 9, 16, 23 et 30 novembre, les 7, 14 et 21 décembre 2017, les 11, 18 et 25 janvier, les 1er et 8 février 2018. Lors de ces journées, des panneaux « chasse en cours » seront disposés en périphérie du secteur chassé dans lequel il est demandé au public de ne pas pénétrer. L'ONF et la force publique seront présents sur le terrain pour constituer un périmètre de sécurité et informer les usagers. Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.

www.onf.fr



© D.R.

Développement durable

Mobilisons-nous contre le gaspillage alimentaire

Depuis maintenant cinq ans, le Syndicat Emeraude organise des événements pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Cette année le Syndicat a choisi d'axer son action sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'occasion de mettre en place des actions pour réduire au maximum nos déchets alimentaires. Rendez-vous du 18 au 26 novembre !

Vous avez des astuces de grand-mère pour cuisiner les pâtes d'hier soir ou encore des secrets de famille pour ne pas jeter vos restes... Inutile d'être mordu de cuisine pour participer au concours de recette anti-gaspi sur la page facebook du Syndicat Emeraude ! Qui a dit qu'on ne pouvait pas faire de la gastronomie avec la purée de trois jours ? Une entrée, un plat ou encore un dessert, prenez du plaisir à concocter vos restes !

Pour participer, il suffit de « liker » la page Facebook du Syndicat Emeraude. Envoyez dès maintenant et jusqu'au 16 novembre votre meilleure recette de restes, d'épluchures, d'ingrédients farfelus... par message privé sur Facebook, suivi d'une photo !

Vos recettes seront ensuite publiées sur le Facebook du Syndicat Emeraude le vendredi 17 novembre. Votez en « likant » votre recette préférée jusqu'au dimanche 26 novembre.

Deux prix seront décernés : le prix du public, noté par le nombre de « j'aime » sur votre recette, et le prix du jury. Les gagnants remporteront un repas pour deux dans un restaurant étoilé ! Les recettes les plus originales seront sélectionnées et leurs auteurs gagneront un livret de toutes les meilleures propositions.

Les heureux gagnants seront proclamés le lundi 27 novembre.

Alors à vos restes, prêts, cuisinez !

 Syndicat Emeraude
www.syndicat-emeraude.com

« La poubelle au roi dormant »

Oyé oyé braves gens et enfants de plus de cinq ans ! Voici une pièce de théâtre à ne pas rater.

Le Syndicat Emeraude vous invite à découvrir la troupe de théâtre « La Petite Main » autour de la notion du « consommer autrement ». Dans un décor 100% récup', les familles sont conviées à se retrouver pour réfléchir à cette problématique de façon ludique. Dans un cadre bon enfant, il mettra en scène des personnages tous plus drôles les uns que les autres, plus que jamais convaincus que le rire est vecteur de toutes réflexions.

Gratuit pour tous, le spectacle prendra place le **vendredi 24 novembre à 20h**, dans la salle de cinéma Henry Langlois à Franconville.



Inscriptions obligatoires par téléphone au 01 34 11 92 90 ou par mail : anim@syndicat-emeraude.com

En Bref

◆ BIENHÊTRE, LE PARTAGE AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE

L'association BienHêtre située à Soisy, propose trois activités à ses adhérents, le Showdown (tennis de table pour les déficients visuels), le Torball (un jeu de balle sonore qui se pratique à trois contre trois sous un bandeau) et le jeu de tarot. Toutes ces activités se pratiquent dans le partage et la bonne humeur avec les voyants.

Elle organise également des actions de sensibilisation sur le handicap dans des structures privées, des établissements publics et scolaires.

Si vous désirez rejoindre « BienHêtre », contactez le 06 64 91 95 78 ou adressez un mail à bienhetre95@gmail.com ou naci.sedrani@gmail.com

◆ LA CARTE GRISE À PORTÉE DE CLIC !

À partir du 6 novembre, la préfecture de Cergy, les sous-préfectures de Sarcelles et d'Argenteuil ne sont plus compétentes pour traiter les demandes de carte grise et de permis de conduire. Ces demandes de titre doivent être effectuées sur internet sur le site sécurisé <https://ants.gouv.fr>

Des points numériques sont présents en préfecture et sous-préfecture pour accompagner les usagers dans ces nouvelles modalités.

◆ LIRE ET FAIRE LIRE

La Ville mène en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise, des actions de lecture au sein de ses établissements scolaires dans le cadre du dispositif national « Lire et faire Lire ». Cette initiative permet d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages à la lecture et favorise la prévention de l'illettrisme. Partager et transmettre aux enfants le plaisir de la lecture est la mission confiée aux 12 retraités bénévoles qui interviennent tout au long de l'année dans nos écoles.

Si vous aussi vous souhaitez les rejoindre et transmettre aux écoliers le goût de lire, contactez Sandrine ou Bruno au 01 30 31 89 44.

Mail : sandrine.herbert@ligue95.com

◆ VENDEURS DE CALENDRIERS 2018 : SOYEZ VIGILANTS !

La période des étrennes approche avec son lot de visites des pompiers, des facteurs... mais également d'« escrocs » qui vous proposeront des calendriers. Tous doivent être en mesure de vous présenter une attestation accréditant leur démarche au porte à porte. Sachez que le syndicat Emeraude et la société Derichebourg n'ont pas autorisé les préposés au ramassage des ordures ménagères à procéder à la vente de calendriers. Soyez vigilants !

Démocratie Participative

15 élus référents à votre écoute

Désormais, les Soiséens peuvent signaler, par mail, les problèmes qu'ils rencontrent dans leur environnement immédiat à un élu relais. En effet, pour renforcer le dialogue et la proximité entre les Soiséens et la Municipalité, 15 élus référents de quartier ont été désignés. Leur premier rôle est d'être à votre écoute.



© D.R.

La présence régulière des élus sur le terrain permet d'identifier vos besoins et vos attentes, de recueillir vos doléances ou préoccupations, de vous consulter sur une action spécifique à mettre en œuvre. Relais d'information permanent, ils ont aussi vocation à porter et à expliquer les projets de la ville.

Si vous avez une question à poser, une idée à proposer, une remarque à formuler... les élus référents sont vos interlocuteurs privilégiés, s'assurant du traitement effectif de votre saisine. La commune a été découpée en 15 secteurs ; chaque secteur ayant un élu référent à votre écoute, proche de vous, pour recevoir vos doléances... Vous pouvez lui adresser directement un mail, afin qu'il puisse vous apporter une première réponse dans les

meilleurs délais et orienter votre demande vers le bon interlocuteur : les services municipaux, l'adjoint au maire concerné, le maire au besoin... L'élu référent n'est cependant pas l'instructeur du dossier ; il a pour vocation d'être le trait d'union entre vous et la Municipalité, un relais utile dont l'objectif est d'améliorer la vie au quotidien et de favoriser le dialogue.

Ce nouveau dispositif de démocratie participative permettra une plus grande réactivité et une meilleure efficacité du service proposé. Il participera également à recréer des liens entre tous les secteurs de la ville et favorisera l'émergence d'idées nouvelles en concertation avec l'ensemble des habitants.

Pour connaître votre élu référent, rendez-vous sur www.soisy-sous-montmorency.fr

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental,

• vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h.

Tél. : 01 34 05 20 16

• est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h - Tél. : 01 34 05 21 90

• Permanences au centre social municipal « Les Campanules » : 7 novembre et 5 décembre à 18h

• Permanences au centre social municipal « Les Noëlés » : 14 novembre et 12 décembre à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 16 novembre à 21h

Consultations juridiques : Maître Martin vous reçoit sur rendez-vous, en mairie. Renseignements : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 - mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Agenda

◆ COMMÉMORATION

Samedi 11 novembre, à l'occasion du 99^e anniversaire de l'Armistice, Le Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental, le Conseil municipal, l'association des Anciens combattants et mobilisés, et le Souvenir Français vous invitent à honorer tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que subsiste la liberté dans notre pays.

10h00 : Office religieux en l'Eglise Saint-Germain.

11h15 : Formation au cimetière, pour se rendre au carré militaire.

11h45 : Place de l'Hôtel de Ville - Monument aux morts - hommage.

Avec la participation de l'Harmonie du Cercle Musical de Soisy.

◆ LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des Ecoles organise son traditionnel loto. Faites vos jeux le 5 novembre, de 15h à 18h, à la salle des fêtes ! L'occasion de partager un après-midi convivial et pour les plus chanceux de gagner de nombreux lots.

Tarifs : 3€ le carton, 12€ les 5, 20€ les 10.

Ouverture du site dès 14h30

Buvette et goûter sur place, vente au profit de la CDE. Entrée libre.

Renseignements : Service Education et Action scolaire au 01 34 05 21 04.

◆ BROC' JUNIOR

A l'initiative du Conseil Municipal de Jeunes, en partenariat avec la Ville, la brocante solidaire « Broc'Junior » se tiendra le 18 novembre prochain, à la salle des fêtes, de 10h à 17h.

L'intégralité de la recette des emplacements et le bénéfice de la buvette seront reversés à l'hôpital d'enfants de la Croix Rouge à Margency.

Entrée libre.

Renseignements : Service Animation Jeunesse au 01 34 05 20 79.

◆ BAZARIX

La traditionnelle fête paroissiale Bazarix organisée par « Avenir et Paroisse » se tiendra le 28 novembre de 14h à 18h et le 29 novembre de 11h à 18h, à la salle des fêtes. Stands : vêtements, livres, jouets, timbres, disques, pâtisserie...

Entrée libre.

Renseignements : AEP : M. Molis au 01 34 12 99 83.